



Adresse

HABITATIONS DUFRESNE A, B, C

2780, rue De Rouen

Des travaux majeurs démarrent

Vers la mi-septembre, des travaux majeurs débiteront dans votre immeuble. Les ouvriers devront entrer dans votre logement pour réparer les murs de gypse à certains endroits. Vous pourrez choisir de rester chez vous, mais garder une distance de 1 mètre avec les ouvriers, ou quitter votre logement pendant les travaux.

Pendant les travaux :

- Les ouvriers conserveront une distance de 1 mètre avec vous. S'ils ne peuvent le faire, ils porteront un masque.
- Ils se laveront les mains et désinfecteront tout ce qu'ils toucheront dans les aires communes et les logements.

Nous sommes très sensibles à la situation et nous continuons de prendre toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité. Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.



Travaux prévus

- 1 Plusieurs fissures dans la maçonnerie seront réparées.
- 2 Les balcons arrière seront refaits. Les garde-corps seront remplacés. Des panneaux d'intimité seront ajoutés sur les balcons avant.
- 3 La porte d'entrée principale sera remplacée par une porte vitrée.
- 4 Les petits toits au-dessus de l'entrée principale et des balcons du dernier étage seront refaits.
- 5 Le trottoir menant à l'entrée principale sera réparé.
- 6 Le revêtement métallique à l'avant de l'immeuble sera remplacé.
- 7 Les escaliers arrière seront remplacés. Les murs en béton seront démolis.
- 8 Certains murs de gypse des logements seront réparés.



Calendrier

De la mi-septembre 2021 à janvier 2022.

Paysagement au printemps 2022.



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 7 h à 18 h



Entrepreneur

JG Lessard et fils inc.



Impliquez-vous

ce que vous devez faire

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- libérer votre balcon (voir fiche en annexe) ;
- libérer les stationnements situés à l'arrière de l'immeuble.

2. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement ou sur votre balcon. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance.

Les rendez-vous seront fixés entre 8 h et 17 h.

3. **Soyez présent au rendez-vous fixé.** Si vous ne pouvez pas y être, désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille. Si, malgré tout, vous n'avez trouvé personne, informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison, le plus rapidement possible, afin de trouver une solution.

Merci de votre collaboration avec les ouvriers. En cette période de pandémie, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions par téléphone.



inconvenients
pendant les travaux

- Bruit et poussière (des briques devront être coupées).
- Présence de machinerie sur le terrain.
- Les stationnements ne seront pas accessibles pendant toute la durée des travaux.

pourquoi des travaux

Des travaux ont été planifiés dans votre habitation, car la maçonnerie présente de nombreuses fissures. De plus, les balcons et les escaliers extérieurs sont en fin de vie utile.

Investissements

394 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

CHIRAZE BORGHI

Agente de liaison | 514 872-9224 | chiraze.borgi@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec

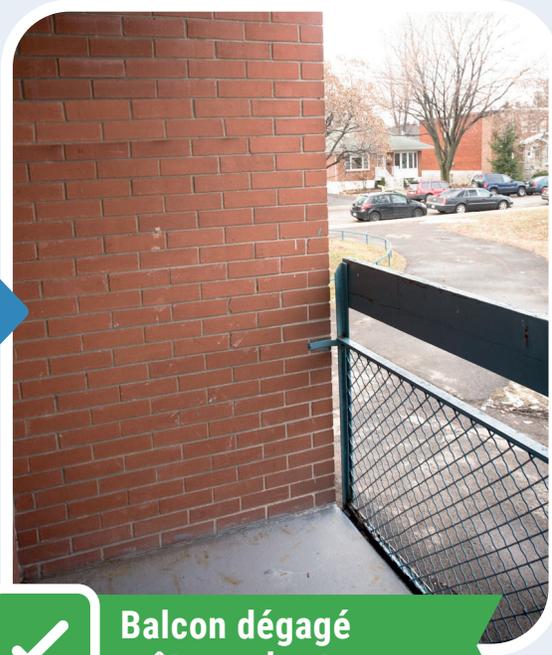
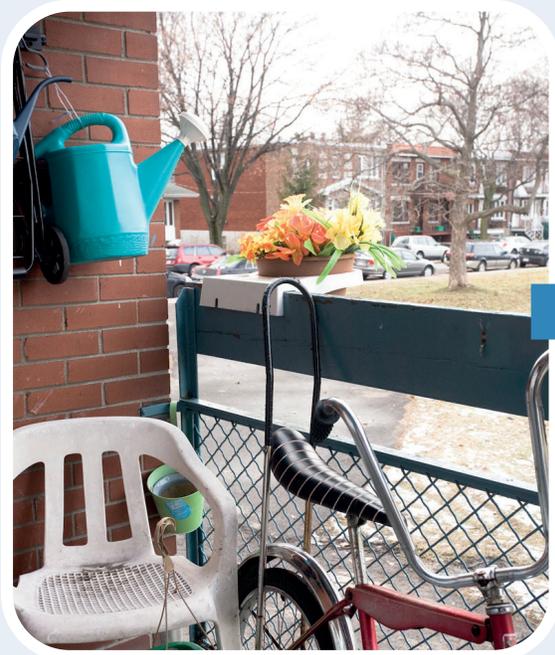


Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre balcon



Balcon dégagé
prêt pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.



Office municipal
d'habitation
de Montréal